

Les Dossiers Pédagogiques de

L'EDUCATEUR

Pédagogie FREINET

COMMENT DÉMARRER EN PÉDAGOGIE MODERNE au 2^e degré



Ce dossier est essentiellement destiné à ceux de nos camarades qui, après un stage, essaient de démarrer en pédagogie Freinet au second degré.

On y trouvera :

- des renseignements d'ordre pratique,
- des fiches sur les techniques et les outils utilisés dans nos classes,
- quelques témoignages sur la manière dont on démarré de jeunes camarades.

Peut-être ces témoignages paraîtront-ils parfois peu optimistes sur les conditions dans lesquelles nous travaillons. Ce que nous souhaitons, c'est simplement faire prendre conscience que les hésitations, les déconvenues que vous éprouvez parfois, d'autres les ont aussi éprouvées. Nous n'avons pas voulu nous limiter à citer des réussites éclatantes dont on oublie trop souvent qu'elles sont le fruit de bien des tâtonnements.

En apportant ces conseils pratiques qui sont des témoignages et non des recettes, nous espérons avoir apporté à nos camarades qui démarrent les moyens d'aborder avec plus de lucidité, donc plus de confiance, la difficile mutation d'une attitude éducative.

Photo J. Ribière

CE QU'EST LA PÉDAGOGIE FREINET

Cette pédagogie, recherchant l'épanouissement maximum de chaque personnalité, se fonde sur l'apprentissage de la liberté au sein du groupe coopératif par la découverte du travail créateur et par l'analyse critique du monde réel. C. Freinet précise ainsi la place des techniques éducatives :

« Je ne prépare pas une pédagogie de l'amour, mais une pédagogie de l'harmonie individuelle et sociale par la vertu souveraine du travail. Je ne vous dis pas : aimez vos enfants, soyez bons avec eux et vous rayonnerez une humanité qui les imprènera et les élèvera. Non pas que je ne sois pas persuadé de ce rayonnement bienfaisant de quelques personnalités exceptionnellement riches et fortes. Ce n'est pas pour elles que je parle. Mais je sais que vous, que tous les éducateurs dévoués et bons qui vous ressemblent, êtes au fond, ou à l'origine du moins, portés vis-à-vis de l'enfance de sentiments généreux et bienveillants. Seulement, parce qu'on vous livre trop tôt à l'anarchie et à l'impuissance d'une école nue, sans espace, sans vie, parfois sans lumière et sans soleil, ligotés par des règlements anachroniques, vous sentez s'émousser peu à peu en vous cette nature généreuse. Bonté, amour, deviennent des mots, séparés, pour vous aussi, des obligations anormales du travail ; l'ennui vous prend ; la routine fleurit à sa suite. Vous êtes perdus.

« Que par les vertus suggestives de notre matériel, par la perfection de notre organisation technique, par l'humanisation de notre vie commune dans un milieu régénéré par le travail, nous parvenions au contraire à toucher, ne serait-ce que partiellement, à cette harmonie, à cet équilibre, qui refoulent les tendances mauvaises et exaltent ce qu'il y a de meilleur en l'individu ; que la joie de l'effort, l'illumination de la connaissance, la montée de notre puissance marquent victorieusement, au moins par éclairs, notre nature sensible, notre comportement en sera tout entier transformé : l'autorité brutale, l'incompréhension, la routine et l'ennui feront place à l'ordre naturel, à la communion dans l'effort, à cet état de collaboration affectueuse qui est la matérialisation de la bonté et de l'amour.

« Comprenez-vous maintenant que, loin de faire sur les vertus ou les possibilités de l'éducateur un fond exagéré, j'attends l'essentiel de la régénération qui s'impose d'une meilleure organisation du travail vivant au sein de la communauté scolaire, cellule de la communauté sociale ? C'est à cette organisation que vous devez vous appliquer d'abord ; c'est à rétablir la dignité, la royauté du travail que vous devez vous employer. Tout le reste vous sera donné par surcroît. »

C. FREINET
Conseils aux jeunes
B.E.M. n° 54-55

PLAN DU DOSSIER

— Le mouvement de l'École Moderne	p. 3
— Les techniques	p. 5
— Liste des délégués départementaux	p. 9
— Quelques témoignages	p. 11
— En cas de difficultés	p. 15
— Bibliographie	p. 16

LE MOUVEMENT DE L'ÉCOLE MODERNE

LES GROUPES DÉPARTEMENTAUX

A la base des éducateurs de l'enseignement public se regroupent librement, sans considération de hiérarchie quelconque, pour rechercher, confronter, expérimenter et diffuser les techniques et les outils pédagogiques nécessaires à une transformation profonde de l'école et de l'éducation en général.

Chaque groupe départemental se structure comme il le désire en sous-groupes locaux, en commissions de niveaux ou de spécialités ; il assure souvent le groupage des commandes à la C.E.L., la liaison avec les services de correspondances et d'échanges.

Il est animé et coordonné par une *délégation départementale*, assurée par des enseignants en activité qui fait la liaison avec le secrétariat du mouvement à Cannes et avec les départements voisins.

Le groupe organise des réunions, visites de classes, week-ends et stages, édite généralement un bulletin de liaison.



AU NIVEAU NATIONAL, LE MOUVEMENT COMPREND :

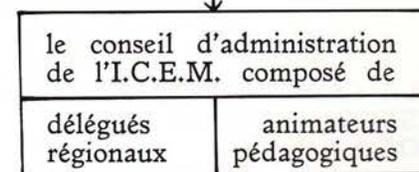
L'Institut Coopératif de l'École Moderne : I.C.E.M.

structuré en



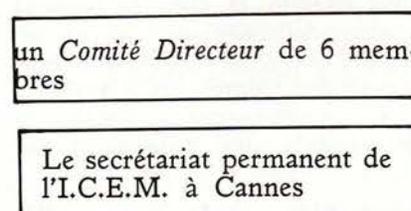
- * qui confrontent leurs travaux et éditent des revues :
- * qui étudient une documentation à l'usage des enfants
- * qui créent des outils : imprimerie, limographe, boîtes de travail, fichiers et livrets autocorrectifs, etc.

Les groupes départementaux et les commissions désignent



Comité d'animation du mouvement constitué par l'union des deux C.A.

Le C.A. de l'I.C.E.M. désigne



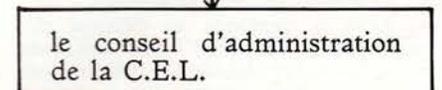
La Coopérative de l'Enseignement Laïc : C.E.L.

* qui imprime et diffuse :

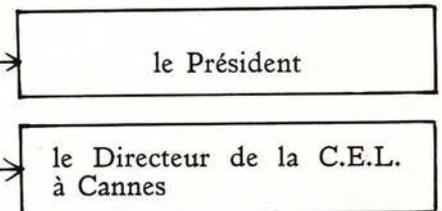
L'Éducateur
Art enfantin et créations
Bibliothèque de travail
 5 séries : B.T., S.B.T., B.T.J., B.T.2, B.T. Son.

* qui produit et vend le matériel créé par l'I.C.E.M.

Les adhérents de la coopérative (une action coûte 100 F) élisent :



Le C.A. de la C.E.L. désigne :



Voir la liste des Délégations Départementales I.C.E.M., pages 33 et 34.

COMMENT PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE L'I.C.E.M.

La lecture de ce dossier ne peut absolument pas remplacer la participation à la vie du mouvement :

- réunions départementales 1^{er} et 2^e degré (voir la liste des délégués départementaux p. 33)
 - stages régionaux et nationaux, notamment durant les vacances d'été
 - congrès de l'Ecole Moderne
 - commissions spécialisées et chantiers
- Le conseil pratique qui nous paraît le plus pressant :

EVITER L'ISOLEMENT

En voici les moyens les plus simples :

- 1) Participer aux réunions départementales et régionales de l'ICEM, aux visites de classes, etc.
En fait, au cours de l'année, c'est ce contact permanent et direct qui est le plus fécond et le plus aidant.
Le délégué départemental vous mettra en rapport avec le responsable 2^e degré ou les collègues du 2^e degré.
- 2) Lire l'Éducateur consacré à la pédagogie Freinet et dont le 1/3 est consacré au second degré.

Abonnement : ICEM-abonnements - B.P. 251 - 06406 CANNES, CCP Marseille 1145-30.

38 F pour 20 numéros et leurs suppléments.

- 3) Participer aux travaux de la Commission Second Degré en lisant le Bulletin et en y écrivant.

Conditions pour recevoir le *Bulletin* 2^e degré :

- être abonné à l'Éducateur
- faire la demande au délégué départemental, en lui communiquant votre numéro d'abonné à l'Éducateur et en versant la somme de 10 F pour les frais de bulletins.

CE QUE PEUT VOUS APPORTER LE GROUPE DÉPARTEMENTAL DE L'I.C.E.M.

- 1) L'adresse de collègues du second degré tentant de transformer leur pédagogie.
- 2) Les indications nécessaires pour obtenir l'inscription de votre journal à la commission paritaire des papiers de presse (CPPP), un correspondant, le service régulier d'un bulletin de travail (écho des commissions de l'ICEM).

3) La mise en relations avec des camarades ayant une expérience assez longue de la pédagogie Freinet au 1^{er} degré et pouvant vous aider à vous perfectionner dans certaines techniques (illustration du journal, montage de bandes sonores, diapos dessinées, etc.).

4) Sur le plan de la réflexion sur notre pédagogie, le dialogue avec des camarades du 1^{er} degré est tout aussi important qu'avec ceux du second degré à condition de savoir dépasser d'un côté comme de l'autre les différences de situation.

5) Surtout, seul le travail coopératif, l'échange entre collègues voisins, la critique qu'ils peuvent vous apporter, permettent d'éviter bien des erreurs, des tâtonnements inutiles. Il est donc important de s'intégrer à un groupe ICEM de réflexion et de travail dans votre département. (groupe 1^{er} degré, 2^e degré ou « mixte »)

6) Ainsi l'animateur départemental second degré vous avertira des réunions 2^e degré ou plus spécialisées (langues, maths, lettres) et vous apportera l'information nécessaire pour participer aux Chantiers du mouvement en particulier aux chantiers 2^e degré (Gerbes-adolescents, BT₂, etc.).

7) C'est aussi le Groupe départemental qu'il faudra avertir en cas de difficultés dans votre établissement, par suite de la pratique de la pédagogie Freinet. Le groupe pourra au besoin mettre en branle les modalités prévues par la Commission des libertés pédagogiques.

8) Enfin le groupe pourra vous dépanner en matériel CEL et en éditions (dossiers, brochures BEM, etc.).

LA COMMISSION SECOND DEGRÉ DE L'I.C.E.M.

1) Selon sa SPECIALITE, chacun peut participer au travail en s'adressant aux camarades suivants :

LETTRES : Daniel et Mireille Morgen, 3, rue de la République, 68640 - Wildighoffen

LANGUES : Anglais, Allemand, Russe : Jean Poitevin, 14, allées de Guyenne, 33170 - Gradignan

ESPAGNOL-ITALIEN : Mme Claude Pons, La Deffrie, Aiffres, 79 - Prahecq

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE : Jacqueline Legendre, 51 bis, Boul de Troyes, 21240 - Talant

PHILOSOPHIE : Pierre Clanche, Rés. Vendôme, bât. 6, rue Mestre, 33200 - Bordeaux Caudéran

MATH : Roger Castetbon, 33 - Pugnac

SCIENCES NATURELLES : Janine Guyon
SCIENCES PHYSIQUES ET TECHNOLOGIE : Jacques Masson

2) CHANTIERS DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES :

CRÉATIVITÉ : Janou Lèmery, 17, av. Massenet, 63 - Chamalières

SCIENCES DU DISCOURS : Roger Favry, 27, rue A. Perbosc, 82 - Montauban
EQUIPES, COOPÉRATIVE : Jacques Brunet, 30, rue T. Ducos, 33000 - Bordeaux

3) POUR PARTICIPER AUX REVUES ET BULLETINS, adresser les articles ou les questions :

- Pour le *bulletin Second Degré* : responsable général, J.P. Eyraud, Pisançon, 05 - St-Bonnet
partie lettres : D. Morgen
partie math : R. Castetbon
- Pour l'Éducateur : J. Brunet, Lèmery ou C. Charbonnier

4) QUELQUES RESPONSABLES D'OUTILS ou de PUBLICATIONS

GERBES ADOLESCENTS : Michel Vibert, CEG, 14 - Douvres la Délivrante

FICHER DE TRAVAIL : Jean Dubroca, 1, rue Leconte de Lisle, 33120 - Arcachon

FICHER THÉMATIQUE : Gérard François, 5, rue du Moulin, 21 - Dijon

BT₂ : Michel Bertrand, ICEM, BP 251, 06406 - Cannes, aidé de Pierrette Friolet, 387 boul. des Ecoles, 83 - Six-Fours pour les Lettres et Monique Maury, St-Antoine Chedde, 74 - Le Fayet pour les Mathématiques.

5) POUR OBTENIR DES CORRESPONDANTS :

— CORRESPONDANCE GRAPHIQUE : André Poirot, CEG, 88 - Darney

— CORRESPONDANCE SONORE ET GRAPHIQUE : Michèle Poslaniec, 76, rue de la Mariette, 72000 - Le Mans

— CIRCUITS D'ÉCHANGES DE JOURNAUX SCOLAIRES : Louis Lebreton, Ecole Princesse, 78 - Le Vésinet.

Demander des imprimés au délégué départemental.

6) La SONOTHEQUE SECOND DEGRE prête, moyennant un abonnement de 20 F par an, des bandes magnétiques enregistrées dans nos classes. Catalogue sur demande à : Armand Marino, CEG, 17 - Chatelaillon.

7) LE RESPONSABLE CHARGÉ DE LA COORDINATION DE LA COMMISSION SECOND DEGRÉ est : Jean-Pierre Eyraud, Pisançon, 05 - St-Bonnet.

LE DÉMARRAGE EN FRANÇAIS

1. Laisser les élèves répartir les différentes matières à l'intérieur des heures attribuées.
2. Faire circuler des Gerbes « Adolescents », des dossiers des années précédentes, etc.
3. Montrer et utiliser des moyens de déblocage de l'expression (voir dossier 76 dans l'Éducateur n° 3 du 15.10.72).
4. Discuter du contrôle et l'organisation de la classe.
5. Laisser la décoration de la classe sous la responsabilité des élèves.
6. Proposer toutes les voies de l'expression libre, écrite et orale
 - la correspondance
 - les exposés et les débats
 - la récitation libre
 - le libre choix des lectures (préparation par groupes)
 - le travail individualisé en grammaire (autocorrection des exercices avec livre du maître)
7. Organiser une bibliothèque de classe d'abord avec des livres prêtés par les élèves. Faire une demande au bibliobus.
8. Demander quelques textes libres pour démarrer rapidement.
9. Lire des œuvres de poètes contemporains.
10. Lancer et enregistrer un débat.
11. Ne pas trop expliquer, mais se mettre au travail rapidement. Peu à peu on aménagera et améliorera.

TECHNIQUE DES DÉBATS

— PROCESSUS POSSIBLE :

Débat sur un thème choisi par la classe, en séance de coopérative, par exemple.

Il peut être amorcé par un bref exposé (apport d'informations), ou préparé par un groupe...

Relancer le débat qui s'enlise dans le flou par un Philips 66 (discussion, recherches par groupes de 6, durant 6 minutes, sur le problème précis auquel on avait achoppé).

Animation du débat : un président de séance (par exemple : le président de semaine) ; prévoir un secrétaire de séance en vue d'une synthèse ; pensez à enregistrer le plus souvent possible.

La synthèse : travail possible seulement au-delà de la 4^e, semble-t-il.

Rôle du maître : apports d'informations ou renvois à des sources de documentation, aide à dégager la synthèse.

— LA SEANCE DE COOPERATIVE

Elle décide de l'organisation de la vie de la classe

— ORGANISATION PRATIQUE : formation des groupes de travail, matériel, trésorerie, constitution et élaboration d'un « règlement intérieur » à mesure que les problèmes se posent à la classe.

— PRÉPARATION DU TRAVAIL : propositions d'exposés, de débats, planning hebdomadaire ou de quinzaine ; prise de responsabilités, constitution d'équipes qui mèneront les recherches et présenteront les résultats à la classe.

— CONFRONTATION SUR LES PROBLÈMES DE RELATIONS

Fréquence moyenne : tous les quinze jours, mais aussi souvent que nécessaire pour résoudre toute difficulté qui surviendrait.

TECHNIQUE DES EXPOSÉS

ROLE DU MAÎTRE : Intervenir du démarrage en aidant à circonscrire le sujet pour éviter le découragement ou le départ sur des fausses pistes.

— Préparer une documentation précise.

— Proposer parfois un plan de travail.

— En résumé, essayer de concilier le maximum d'initiative des élèves et le minimum de dispersion.

DOCUMENTATION : BT-BT₂, textes et documents pour la classe, revue « Tendances », coupures de journaux, livres, etc. L'abondance peut être un facteur de dispersion. Au besoin préciser les passages à étudier particulièrement. Ne pas noyer par des documents encore inassimilables à ce niveau.

Si la classe en ressent le besoin, elle pourra réaliser un fichier de documentation, constitué par des coupures de journaux et de revues classé par thèmes et subdivisé par une classification décimale.

TECHNIQUE DES TRAVAUX DE GROUPE

1) CONSTITUTION DES GROUPES : par affinité.

Écueils à éviter : isolement de 2 ou 3 individus rejetés par tous les groupes, formation ou révélation de clans au sein de la classe. Une intervention est parfois nécessaire, au besoin discussion générale en coopérative.

2) TRAVAUX PROPOSÉS :

Exploitation d'un texte libre en jeu dramatique, marionnettes, montage audiovisuel, film 8 mm.

Réalisation du même type avec recherche d'un scénario.

Préparation d'envois aux correspondants ou réponses aux questions di-

verses qu'ils ont posées.

Travaux sur fiches de grammaire. Auto-dictées.

3) INTERVENTIONS DU MAÎTRE :

Apports d'informations indispensables. Préparation du matériel nécessaire. Aide aux groupes en difficulté. Exigence pour faire aboutir les travaux engagés.

4) ENQUÊTES

La circulaire ministérielle du 31-12-68 donne le droit de laisser des groupes d'élèves travailler seuls dans d'autres salles ou de faire des enquêtes pendant les horaires scolaires.

Pour cela il est bon d'avoir le feu vert du conseil d'administration de l'établissement, d'avertir le chef d'établissement de l'organisation des sorties (trajets, noms des élèves responsables).

Chaque groupe doit avoir avec lui l'adresse et le numéro de téléphone de l'hôpital, du médecin, de l'établissement pour prévenir en cas d'accident.

Pour disposer d'un certain poids pour les autorisations d'auto-discipline et d'enquêtes à l'extérieur tout comme pour l'obtention du matériel nécessaire, il est souhaitable d'être bien représenté au sein du conseil d'administration et, mieux encore, de constituer une équipe de professeurs qui par sa cohésion interne fera entendre avec force ses revendications.

LES GERBES ADOLESCENTS

Ce sont des recueils de textes libres, poèmes d'adolescents édités par l'ICEM pour témoigner de l'expression libre. Comment sont-elles réalisées ?

a) COLLECTE : Michel Vibert (CEG de Douvres la Délivrande, 14) rassemble le plus grand nombre possible de textes, d'illustrations, issus des classes secondaires Freinet.

b) CHOIX : Autour de lui une équipe regroupe ces documents par thèmes et décide de la composition de chaque Gerbe en sélectionnant les textes et les dessins les plus significatifs.

QUE FAIRE AVEC LES GERBES ?

D'abord les mettre à la portée des élèves de nos classes, cela leur montre ce que des adolescents de leur âge ont pu écrire et ce qui est donc à leur portée en pratiquant l'expression libre. Les Gerbes sont un outil bien précieux pour démarrer.

D'autre part elles sont également un témoignage auprès des adultes et notamment des enseignants, des possibilités diverses de l'expression libre des adolescents.

Un texte de C. FREINET :

LE JOURNAL SCOLAIRE

Élément actif du renouveau pédagogique au second degré

Qu'est-ce qu'un journal scolaire du second degré? Que doit-il être pour susciter, comme au premier degré, un enthousiasmant mouvement de foi qui, par dessus la scolastique dépassée, représente comme un cri d'espoir vers la vie, par une liaison affective avec le milieu ambiant, avec la masse d'autres enfants pour lesquels la jeunesse et l'école prennent un nouveau visage sympathique et constructif.

Devons-nous, pour singer les adultes, réaliser une revue avec ses reportages pour chiens écrasés, ses enquêtes à la mode, ses informations et ses statistiques, une revue apparemment vivante peut-être et utile, mais qui, par timidité, se gardera justement d'aborder les vrais problèmes de l'enfance et de l'adolescence, ceux qui touchent à toutes les questions délicates de la famille, de la rue, de l'amitié et de l'amour naissant, sans compter les réactions naturelles aussi contre une forme d'école qui ne répond plus aux vrais besoins des générations nouvelles et que, peut-être, nous serions amenés à modifier plus radicalement si nous osions donner enfin la parole aux adolescents.

Nous avons eu, au premier degré aussi, quelques essais de journaux scolaires bien structurés, où rien ne manquait des rubriques conventionnelles, avec des articles sur commande, qui faisaient un instant illusion mais auxquels les enfants préféreraient bien vite leurs vrais textes libres à eux, simples et purs, apparemment anodins peut-être, mais qui n'en étaient pas moins, pour eux, la forme la plus attachante de l'expression non seulement de leur vie mais de leur personnalité aux facettes multiples et parfois déroutantes.

Les premiers journaux scolaires au second degré ont souvent cette tare d'être imités des adultes et de ne pas s'enraciner dans le cœur même des adolescents. Ils restent « un journal de l'École » plus ou moins influencé par les éducateurs qui l'ont conçu et réalisé dans des conditions dont nous connaissons les difficultés.

Ils souffrent tous d'une sorte de maladie infantile qu'il nous faut dépasser pour qu'éclot dans toutes nos classes secondaires ces fleurs nouvelles qui sentent bon le printemps et la vie.

Le journal pose les questions profondes et délicates les plus difficiles à résoudre et pour lesquelles on laisse habituellement les adolescents insatisfaits et inquiets comme s'il s'agissait là de tabous qu'on n'aborde que clandestinement, à la recherche de solutions hasardeuses et empiriques que la famille et les éducateurs ont beau

jeu ensuite de critiquer et de condamner.

Et il n'y a pas que les problèmes des relations avec les parents. Tout, à cet âge difficile, mérite que les éducateurs s'engagent résolument.

Rien ne fait mieux découvrir la gravité des problèmes que l'expression libre des enfants; rien ne libère mieux les individus que cette possibilité d'extérioriser les craintes et les angoisses; rien ne rendra un journal scolaire plus attachant que de le concevoir, comme nous l'avons fait au premier degré, à la mesure des enfants eux-mêmes, expression de leurs soucis, mais aussi de leurs espoirs et de leurs succès.

C'est ainsi que le journal scolaire au second degré peut et doit être un élément actif, un ferment pour l'éducation libératrice que nous souhaitons.

C. FREINET

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler ce qui différencie notre conception du journal avec celle de nombreux journaux d'établissement.

En pédagogie Freinet, le journal n'est pas à part des disciplines scolaires « sérieuses », une sorte d'activité annexe du foyer. Il est le moyen d'expression et d'échange d'un groupe d'adolescents réunis en classe. Certes le journal peut être commun à plusieurs classes si celles-ci ont l'occasion d'y travailler réellement ensemble par exemple au cours d'ateliers éclatés. Il est très souhaitable qu'il soit interdisciplinaire pour joindre aux textes libres, des comptes rendus d'enquêtes, de débats, de travaux divers. Penser notamment à la collaboration des professeurs de dessin et de travaux manuels.

Par contre le journal traditionnel d'établissement unit souvent le superficiel au paternaliste. Il est généralement contrôlé par l'administration sur des critères fort peu pédagogiques du fait même qu'il apparaît comme l'image extérieure de l'établissement. De même, malgré les facilités que peut procurer le secrétariat pour la frappe ou le tirage des stencils, il est parfois préférable de s'en passer si de ce fait le journal cesse d'être la chose des adolescents eux-mêmes. Toutes les collaborations sont possibles et souhaitables s'il s'agit d'assumer en commun la réalisation et la responsabilité du journal, les éducateurs au coude à coude avec les adolescents. Toute autre formule risque de s'éloigner rapidement de l'esprit de notre pédagogie fondée sur l'expression libre et la prise en charge coopérative.

L'inculcation de quatre élèves ayant publié dans le journal du lycée de Luzarches un texte canular sur la destruction de leur établissement à la nitroglycérine, doit nous rappeler ce qui sépare de notre pédagogie, une curieuse conception qui confond

la liberté avec l'abandon et l'absence de solidarité. Envisager ensemble et en responsabilité commune les risques encourus, ce n'est pas forcément se placer du côté des censeurs, c'est apprendre de façon critique à évaluer certains dangers et à ne pas se trouver immanquablement en situation de victime, donc finalement c'est aider les jeunes à être plus forts et plus libres.

TECHNIQUE DU JOURNAL SCOLAIRE

LE TIRAGE

Un duplicateur rotatif du type Ronéo ou Gestetner est rapide mais nullement indispensable, d'autant qu'il est difficilement transportable et que l'administration ne le met pas volontiers à la disposition des élèves.

Les limographes proposés par la CEL donnent, s'ils sont soigneusement utilisés, d'excellents résultats. Le petit modèle (13,5 × 21) donne les meilleurs tirages. Il s'agit d'un simple cadre tendu d'une gaze de soie sous laquelle se place un stencil. L'encre se fait au rouleau avec une encre fluide. En utilisant une encre à séchage rapide (type Gestetner Express 44) on peut empiler les épreuves sans protection. Avec un peu d'habitude une équipe peut atteindre une vitesse de 240 exemplaires à l'heure ce qui est très suffisant pour de faibles tirages. Il est facile de changer de couleur après avoir nettoyé le rouleau et la gaze sur du papier journal. Le transport sera facilité si tout le matériel est rangé dans une ou plusieurs caissettes.

Les stencils aux formats 15 × 21 et 21 × 29,7 sont fournis par la CEL, montés sur carton ou en vrac (plus économiques). Ils supportent des tirages de 2000.

Il est possible de conserver un stencil pour réemploi ultérieur; pour cela le sécher entre deux feuilles de journal et presser avec le rouleau, renouveler l'opération jusqu'à ce que le stencil soit propre afin d'éviter que l'encre ne sèche en bouchant les perforations. Conserver dans une feuille de journal pliée en deux et classer à plat dans des chemises portant les titres des stencils classés.

Le stencil peut être dactylographié ou gravé à la main avec poinçons et limes, notamment pour les illustrations. Pour ne pas déborder le cadre d'impression du rouleau, il est prudent de se faire un gabarit en carton (11 × 18 cm pour le limographe 13,5 × 21).

Voici la contenance en caractères machine d'un stencil 13,5 × 21 (ces chiffres doivent être majorés de 10 % pour le nouveau format européen).

	caractères ELITE	caractères PICA
1) Utilisation du stencil en largeur		
— dans chaque ligne	88 signes	75 s
— nombre de lignes	26 l	25 l
— nombre total de signes ...	2132 s	1825 s
2) Utilisation en hauteur		
— dans chaque ligne	51 signes	44 s
— nombre de lignes	42 l	41 l
— nombre total de signes ...	2142 s	1804 s

Les illustrations peuvent être réalisées au stencil gravé mais aussi avec un stencil spécial peint au pinceau (Brush stencil ink de Gestetner). Penser au pochoir imprimé au rouleau, à la linogravure, à la gravure sur zinc, à la sérigraphie. Ne parlons que pour mémoire du coûteux graveur électronique dont certains établissements sont équipés.

L'agrafage sera avantageusement remplacé si le journal est épais par un brochage par encollage au pinceau sur la tranche des journaux empilés et pressés.

LA DECLARATION

La diffusion de tout imprimé périodique doit être, selon la législation en vigueur, précédée de sa déclaration auprès du Parquet du Procureur de la République de l'arrondissement.

Cette déclaration sur papier timbré doit indiquer :

- le titre de la publication et sa périodicité
- les nom, prénom, date, lieu de naissance, adresse du responsable de la publication (obligatoirement majeur)
- l'imprimerie où elle sera imprimée (dans notre cas : imprimerie spéciale de l'établissement scolaire avec adresse).

Tout changement d'une de ces indications devra être signalée dans les jours qui suivront, les déclarations seront faites par écrit et signées par le responsable. Il est délivré un récépissé de dépôt.

De tout temps les adolescents ont réalisé des journaux ou revues sauvages, à très faible diffusion et sans vente au public. Dès que le journal scolaire a une existence connue, prendra à la légère les obligations légales pourrait être source d'ennuis regrettables si quelqu'un de malveillant y voyait un moyen d'attaque.

La loi exige en principe le dépôt en quatre exemplaires de chaque numéro de la publication auprès du Procureur. Ce dépôt est rarement exigé, compte tenu du faible tirage de nos journaux scolaires. L'usage se limite généralement à l'envoi au chef d'établissement et à l'Inspecteur d'Académie (ou primaire) qui sont les représentants de l'administration, donc de l'Etat.

Faire également l'envoi régulier à l'ICEM (BP 251, 06406 Cannes), au responsable du groupe départemental ainsi qu'au responsable de BT2 magazine.

MENTIONS LEGALES OBLIGATOIRES

en couverture :

titre déclaré
périodicité (mensuel, bimestriel, etc.)
n° et date de parution
adresse de l'établissement mention de la classe
n° de périodique scolaire (voir ci-après)

en dernière page de couverture :

nom du responsable de la publication.

ENVOI PAR POSTE AU TARIF PERIODIQUE

Les publications périodiques ont droit à un tarif préférentiel (0,15 F l'exemplaire) si elles sont inscrites à la commission paritaire des Publications et Agences de Presse. A la suite d'une longue campagne, les journaux scolaires ont été admis à bénéficier de ce tarif. C'est l'ICEM qui regroupe les demandes d'inscription et les transmet à la commission paritaire. Demander au groupe départemental l'imprimé nécessaire.

Après réception du n° d'inscription à la Commission Paritaire, s'adresser au receveur du bureau de poste de l'établissement scolaire au moins 5 jours avant le premier envoi. Le journal doit être envoyé sous pochette non cachetée ou sous bande coulissante pour permettre toute vérification par les P.T.T.

ECHANGES DE JOURNAUX

Si le journal permet une communication avec le milieu, notamment les familles, sa justification n'est pas la vente à un certain nombre d'exemplaires mais l'échange avec d'autres adolescents. Si vous n'avez pas au cours de stages ou de rencontres, constitué un réseau d'échange de journaux scolaires, il est possible de s'adresser à l'ICEM pour participer à une ou plusieurs équipes de 8.

LA CORRESPONDANCE SCOLAIRE

La correspondance — c'est-à-dire la communication qui débordé les quatre murs de la classe — peut s'établir à tous les niveaux et de la façon la plus simple.

— avec les parents et amis qui lisent le journal et qui répondent parfois à certains textes, questions ou enquêtes ;

— avec une classe de même niveau ou de niveau différent mais ayant des intérêts communs (par ex. recherches archéologiques menées par une 5^e de transition et une 3^e classique) ;

— avec des classes d'un même établissement : réunions communes, travaux d'équipes entre élèves de classes différentes, etc.

La correspondance peut prendre les formes les plus variées :

— échange de tous les travaux écrits (textes, dossiers, albums, panneaux d'exposition, etc.) pouvant trouver un écho chez les correspondants ;

— correspondance sonore par magnétophone, particulièrement efficace au second cycle (enregistrements de 10 minutes au maximum : réponses aux correspondants, présentation d'un débat, d'un exposé, d'un montage pouvant s'accompagner de diapositives photographiques ou dessinées, lecture d'un ou deux textes libres, chronique de la classe, etc.). Comme il faut être court pour ne pas fatiguer l'attention, un montage de la bande sera nécessaire pour éliminer les longueurs, c'est une technique facile à apprendre aux adolescents.

Commencer par la correspondance collective plus facile à démarrer. Ensuite des échanges individuels viendront s'y ajouter.

La meilleure solution est d'échanger avec la classe d'un collègue qu'on connaît, au cours d'un stage par exemple, mais il existe à l'ICEM un service de correspondance auquel vous pouvez vous adresser par l'intermédiaire du groupe départemental qui vous fournira l'imprimé nécessaire.

Une grande distance n'est pas indispensable pour créer un certain dépaysement et la possibilité de se rencontrer est un stimulant efficace des échanges.

REGLES DE BON FONCTIONNEMENT

- rapidité des échanges
- régularité
- densité des envois, courts et riches
- échanges sollicitant le dialogue
- sens de la réciprocité

PROBLEME DES FRAIS D'ENVOI

Pour éviter des frais d'envoi coûteux, nous voudrions que soit reconnue la franchise de la correspondance scolaire. Parfois au sein d'un même département, des envois circulent en franchise entre chefs d'établissement mais c'est assez aléatoire et cela a donné lieu dans certains cas à une véritable censure par le chef d'établissement, ce qui va bien sûr à l'encontre de ce que nous recherchons.

Pour les frais, la classe prendra vite conscience de la nécessité de créer une coopérative qui gèrera entre autres la caisse mais aussi le matériel de la classe et peu à peu l'organisation du travail.

RELATIONS AVEC LE COLLEGE CORRESPONDANT

1) La correspondance implique une entente préalable très claire entre correspondants, c'est pourquoi il est préférable de s'être rencontré auparavant, au cours d'un stage par exemple, ou d'une rencontre ICEM.

L'entente doit porter sur le rythme et le support des échanges (écrits, imprimés pour chaque élève, dessins et documents, bandes sonores et montages audiovisuels).

Préciser notamment les types d'appareils utilisés : 2 ou 4 pistes (de préférence 2 pistes), vitesses (la plus utilisée est 9,5 cm/s mais les résultats sont les meilleurs en 19 cm/s). Voir la fiche technique Audiovisuel.

2) Un échange régulier entre les maîtres est nécessaire à une bonne correspondance : climat actuel de la classe, conditions de réalisation de tel ou tel envoi, difficultés rencontrées par certains élèves, etc.

3) En particulier tout incident doit être signalé au collègue, l'absence d'un élève pour les échanges individuels.

Songer aux répercussions qu'une lettre agressive risque d'avoir. Ne pas oublier que les envois seront généralement montrés aux parents, notamment au premier cycle et que, la correspondance étant scolaire, la responsabilité de l'enseignant s'y trouve impliquée.

Songer à l'effet produit par des envois donnant une image assez péjorative de notre pédagogie, même s'ils proviennent d'une autre classe. Pour illustrer la nécessité de la vigilance : une des filles de la classe de CM2 d'un camarade du groupe reçoit de sa correspondante des questions du genre : « As-tu déjà couché avec un garçon ? ». Le maître de la classe qui n'est pas au courant du contenu des envois, ne peut donc intervenir. La fillette, assez interloquée, montre la lettre à ses parents et une affaire sérieuse n'a été évitée que de justesse.

Lire la BEM 50-53 : Les Correspondances scolaires, en vente à la CEL.

L'AUDIO-VISUEL

Nous luttons CONTRE un audiovisuel de *luxé* et de *consommation* (tel qu'il existe dans certains établissements privilégiés, tel qu'on le présente dans certains CRDP)

— POUR un audiovisuel de *création*, tous les appareils disponibles pouvant être mis entre les mains des élèves et devenir des *outils d'expression* aussi courants que le stylo ;

— POUR un audiovisuel au service de la *communication*. C'est un instrument privilégié dans la correspondance. Les techniques sont innombrables. C'est ainsi que le magnétophone permet :

— la correspondance individuelle et collective

— les interviews, les enquêtes, les sondages dans la rue

— les montages de textes libres, de textes d'auteurs (avec diapos dessinées, musique, bruitage...)

— l'enregistrement de débats, etc.

QUELQUES CONSEILS :

— De préférence choisir un magnétophone à 2 pistes plus fidèle qu'un 4 pistes.

— Pour les enquêtes à l'extérieur, le Mini K 7 convient très bien (la CEL diffuse une version améliorée), mais certains intendants refusent de l'acheter car il ne figure pas sur la liste du matériel recommandé.

— Les cassettes peuvent se repiquer ensuite sur bande normale. Un cordon de repiquage est fourni avec le Mini K 7 amélioré.

— Matériel très utile : rallonge pour le micro cordon de repiquage ciseaux anti-magnétiques (ou cutter) bandes amorces de couleurs scotch spécial pour bandes magnétiques

La commission « Audiovisuel » de l'ICEM diffuse dans ses dépôts régionaux du matériel de qualité (bandes, colleuses, etc.) à des prix coopératifs.

Elle possède d'autre part une sonothèque de prêt.

— Pour enregistrer un débat : disposer les élèves en cercle, mettre une rallonge au micro, placer l'appareil au centre, un élève surveille la modulation, fait démarrer l'enregistrement et l'arrête à la demande grâce à la touche « pause », un autre élève porte le micro en le tenant fermement sans le tripoter et le tend à 20 ou 30 cm de celui qui veut parler.

— Pour participer à la commission « Techniques audiovisuelles et recevoir le bulletin, adresser 10 F à : M. LAGARDE, Le Paradis, 33 Vayres (CCP Bordeaux 2390-50).

SOUS-COMMISSIONS LANGUES

Il en existe deux :

a) la 1^{re} regroupe *Anglais, Allemand, Russe*. Le responsable est Jean Poitevin. Elle se propose les activités suivantes :

— lancement et coordination de cahiers de roulement

— constitution de fichiers :

— d'adresses de camarades

— d'adresses de correspondants anglophones (Ghislaine Boiffin, 11 bis rue Larrey, Paris 5^e, tél. 707.11.29)

— de recensement de documents (bandes magnétiques, diapos, films, textes, programmation)

— ébauche d'une banque de documents (René Avril, Réal, 33500 - Libourne, tél. 51.31.61)

— rédaction *coopérative* d'un bulletin des anglicistes (envoyez vos remarques, articles, suggestions à Jean Poitevin, 13 allée de Guyenne, 33170 - Gracignan)

— organisation de rencontres de linguistes locales, nationales et internationales. Une rencontre des linguistes et de leurs collègues correspondants est projetée en Espagne.

Pour cela, étant donné que nous devons prendre nous-mêmes en charge les frais de cette organisation, nous vous demandons de verser 20 francs pour l'année à Dominique Coutouly, 1 rue des Grenets, 28 - Chartres, CCP Paris n° 25.479.29.

Une liaison constante sera maintenue avec la commission second degré, la FIMEM, et Cannes par l'intermédiaire du bulletin.

b) la 2^e regroupe *Espagnol et Italien*. La responsable est Claude Pons : La Deffrie, Aiffres, 79 - Prahecq. Cette sous-commission édite également un bulletin.

SOUS-COMMISSION MATH

L'organisation de la sous-commission peut se résumer par un organigramme (cf. page suivante).

COMMENTAIRES

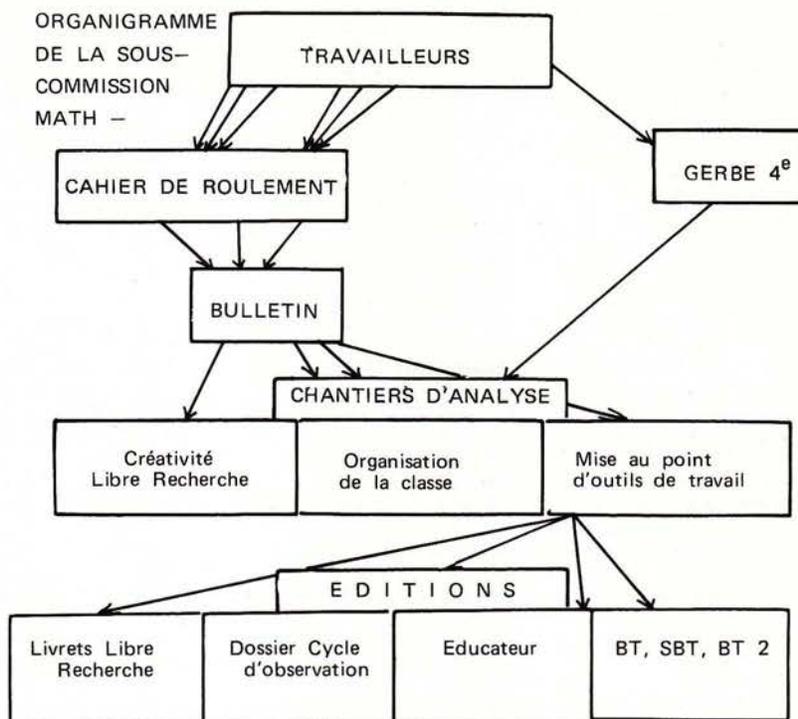
Pour les cahiers de roulement, les travailleurs sont regroupés en équipes de 4 ou 5. On écrit sur feuille blanche 21 x 29,7 recto seulement, en noir, en interposant un carbone de manière à garder un double. Les originaux sont expédiés à J.-Louis Cartier, 65 avenue Grasset, 17 - La Rochelle et sont ensuite diffusés dans divers bulletins.

Du Bulletin, les responsables de chantiers de recherche et d'analyse extraient ce qui peut leur être utile, demandant aux auteurs de préciser leur pensée, de fournir des renseignements supplémentaires, et par un travail d'équipe qui souvent est complété par des rencontres au niveau régional ou national, des documents sont élaborés et préparés pour être édités : Livrets de Libre Recherche, Fiches du Dossier Cycle d'Observation, articles pour l'Educateur, BT, SBT, BT₂, etc.

La sous-commission participe à l'animation de quelques stages d'été, dont la liste est publiée en temps utile dans l'Educateur. Mais que l'on ne se méprenne pas, car aucun de ceux que nous appelons, faute de mieux, « animateurs » ne peut prétendre, et s'en garde bien, détenir la Vérité. Nous ne sommes qu'une équipe qui cherche, dans des conditions souvent défavorables, et si nous avons trouvé certains éléments de réponse, nous avons besoin de beaucoup chercher

encore avant d'avoir résolu tous les problèmes. Aussi nous gardons-nous bien de donner des leçons à quiconque, et ce dont nous avons besoin c'est que d'autres camarades s'attellent à la même tâche que nous, et nous aident à mener à bien notre travail coopératif. Car c'est d'un travail d'équipe qu'il s'agit, l'expérimentateur isolé ayant peu de chances d'aboutir. Ce dont nous souffrons, c'est des contacts trop épisodiques, aussi est-il à souhaiter que se multiplient les rencontres départementales ou régionales. Pour cela nous tenons à votre disposition la liste des travailleurs de votre région (nous ne la publions pas ici, elle serait trop longue ; ce qui est heureux).

Voici résumé l'essentiel de notre organisation, l'idée principale étant celle de travail coopératif. Si vous désirez vous joindre à notre chantier, demander des précisions, des adresses de camarades travailleurs ou sympathisants, poser des questions, faire part de vos expériences, etc., vous pouvez écrire à : Roger Castetbon, 33 - Pugnac, qui vous répondra de son mieux, ou vous mettra en rapport avec les camarades intéressés par le problème soulevé.



LISTE DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

01 - Ain	PERROD MICHEL	Direct. Ecole Publique de Ceyzeriat
02 - Aisne	LEBEAU MARC	1, rue Racine, 02 Fère-en-Tardenois
03 - Allier	DESGRANGES FRANÇOIS	« Les résidences de Dursat », Rte de Vichy, Le Vernet
04 - Alpes-Basses	MARUSIC CHRISTIAN	La Pastourelle, B1, Manosque
05 - Alpes-Hautes	EYRAUD AIMÉE	C.E.G. de Saint-Bonnet
06 - Alpes-Maritimes	OCTOBON ANTOINE	Las Rascas, Saint-Laurent-du-Var
07 - Ardèche	ARNICHAND ANDRÉ	Bel Horizon, 29, avenue de Nîmes, Tournon
08 - Ardennes	ROYAUX FRANÇOISE	23, rue Michelet, 08500 Revin
09 - Ariège	SERT AIMÉ	55, rue des Cendresses, Pamiers
10 - Aube	BOYER LOUIS	Ecole de Crancey
11 - Aude	MARTY JEAN-MARIE	Ecole F. Mistral, rue Lakanal, Lezignan-Corbières
12 - Aveyron	Mme CHAIGNEAU	Chemin de Vialarel, 12300 Decazeville
13 - Bouches-du-Rhône	BERNABE ANDRÉ	Ec. mixte ZUP II A, Ch. des Aubépines, Aix-en-Pr.
14 - Calvados	DUMONT CLAUDE	Ecole de Rocquancourt
15 - Cantal	DELBOS MICHEL	Ecole, Vitrac
16 - Charente	ANDRÉ ROBERT	Ecole primaire de Garçons, Ruffec
17 - Charente-Maritime	RICHETON Charles	47, rue de Royan, Vaux-sur-Mer
18 - Cher	Délégation Départ. ICEM	Ecole de Plou, Charost
19 - Corrèze	PLANCHE Louis	Bourg Ussac, 19270 Donzenac
20 - Corse	BIANCERELLI JACQUES	Directeur, Ecole de Porto-Vecchio
21 - Côte-d'Or	PUECH RENÉ	6, rue George Sand, 21 Chenove
22 - Côtes-du-Nord	LE MENER JEAN	43, boulevard Paul Doumer, Saint-Brieuc
23 - Creuse	Mme TIXIER CHRISTIANE	Ecole, Mainsat
24 - Dordogne	PUYBAREAU JEAN-CLAUDE	Ecole de St-Meard-de-Dronne, 24600 Ribérac
25 - Doubs	LAMPERT HENRI	6, allée des Bleuets, Pontarlier
26 - Drôme	GREGNAC PIERRE	Saint-Maurice s/ Eygues
27 - Eure	Mme RITTER PIERRETTE	Ecole Saint-Clair-d'Arcey, 27300 Bernay
28 - Eure-et-Loir	CHAILLOU PAULETTE	Ecole de Pontgouin, 28190 Courville
29 - Finistère	LEMETAYER JEANINE	Doelan Rive-droite, Clohars-Carvoët
30 - Gard	BONNAUD René	4, impasse Manificier, Nîmes

31 - Haute-Garonne	Mme QUINQUIRY ANDRÉE	188, avenue Casselardit, 31300 Toulouse
32 - Gers	DUPOUY PIERRE	20, avenue des Pyrénées, Vic-Fezensac
33 - Gironde	CAMILLE ALAIN	Ecole de garçons, St-Quentin-de-Baron
34 - Hérault	Délégation Départ. ICEM	Ecole Publique, Bassan
35 - Ille-et-Vilaine	PORTAL JEANINE	27, rue de Lorgeril, 35000 Rennes
36 - Indre	MILITON FRANÇOISE	9/303, rue Michelet, Chateauroux
37 - Indre-et-Loire	GODFROI MONIQUE	Ecole Villedomer, 37110 Château-Renault
38 - Isère	GUIBOURDENCHE PIERRETTE	17, avenue J. Perrot, 38 Grenoble
39 - Jura	LEGER DANIEL	Beausite, Serger, 39200 Saint-Claude
40 - Landes	DUMARTIN JEAN-CLAUDE	Ecole, Pontonx s/ Adour
41 - Loir-et-Cher	VIGNERON MARTINE	Ecole, Marcilly-en-Gault
42 - Loire	COQUARD RENÉE	Ecole, Saint-Laurent-La-Conche
43 - Loire-Haute	VERNIERE DANIEL	3 HLM n° 28, Vergangheon, 43360 Arvant
44 - Loire-Atlantique	TOSSER ARMAND	Ecole Publique, Varades
45 - Loiret	RAPHANEAU Lucienne	13, rue St-Eloi, 45000 Orléans
46 - Lot	LASSERRE RAYMOND	Immeuble Pargueminiers, Gourdon
47 - Lot-et-Garonne	PYS JACQUES	Ecole de Pont du Casse
48 - Lozère	SARRUT ROBERT	Bât. F. HLM Lachamp, Langogne
49 - Maine-et-Loire	NAU CHRISTIAN	E.P. St-Georges-du-Bois, 49250 Beauforts Vallée
50 - Manche	LELONG YVES	69, rue Gambetta, Octeville
51 - Marne	CHOCHINA	Ecole de Chouilly
52 - Marne-Haute	FRUCOT CLAUDE	6, rue des Canaris, Fg. de St-Aignan, Chaumont
53 - Mayenne	GALKOWSKI JACQUES	Ecole de Cigné, 53300 Ambrières-le-Grand
54 - Meurthe-et-Moselle	FRANC ANNIE	2, Grande Rue, Vaxainville, 54120 Baccarat
55 - Meuse	MARCHAL PIERRE	Résidence Maginot, Revigny s/ Ornain
56 - Morbihan	BEDECARRATS PIERRE	E.P. Locunel, Inguiniel, 56240 Plouay
57 - Moselle	JACOB ROGER	3, allée des Acacias, Marly-Frescaty
58 - Nièvre	FAULON ROBERT	Ecole André Dubois, Imphy
59 - Nord	LESCIEUX ANDRÉE	Ecole Maternelle, 59820 Gravelines
60 - Oise	DUVAL THÉRÈSE	Bonvillers, 60120 Breteuil
61 - Orne	LEGOT PIERRE	Ecole de Montsort, Alençon
62 - Pas-de-Calais	BERNARD ROBERT	Ecole, 62127 Magnicourt-en-Conte
63 - Puy-de-Dôme	MERLE RENÉ	13, chemin de la Croze, Ceyrat
64 - Pyrénées-Basses	LALANNE HONORÉ	9, chemin Lavignotte, Pau
65 - Pyrénées-Hautes	GOURGUES RÉGINE	Ecole de Filles, Cauterets
66 - Pyrénées-Orientales	VIGO THÉRÈSE	Ecole Filles St-Assisclé, Perpignan
67 - Rhin-Bas	BOOS CHARLES	1 bis, rue des Baillis, Strasbourg-Robertsau
68 - Rhin-Haut	BOLMONT MONIQUE	3, rue de la Forêt Noire, Ottmarshem
69 - Rhône	VIALLET ALAIN	Ecole, St-Romain-en-Gal, 69560 Ste-Colombe
70 - Saône-Haute	GARRET GEORGES	Ecole Maternelle, 70370 St-Sauveur
71 - Saône-et-Loire	GUILLEN ANDRÉ	Ecole de Sologny
72 - Sarthe	MOLIERE RENÉ	Ecole, Changé
73 - Savoie	HILLAIRET GINETTE	Les Perrières, Seez
74 - Savoie-Haute	Institut Haut-Savoyard de l'EM	Groupe du Parmelan, Pl. Henri Dunant, Annecy
75 - Paris Ville-Nord	Mme SERVIN YVETTE	12, avenue Junot, Paris 18°
Paris Ville-Sud	Mme BENHAMOU	191, rue Saint-Charles, Paris (15°)
76 - Seine-Maritime	DENJEAN ROGER	Beauvoir-en-Lyons, 76220 Gournay-en-Bray
77 - Seine-et-Marne	MICHEL BERNARD	Rte de la Gare, Courquetaine, Tournan-en-Brie
78 - Yvelines	CADIOU MICHEL	Ecole Communale, Orvilliers
79 - Deux-Sèvres	ROLAND ALAIN	La Charrière, 79360 Beauvoir-sur-Niort
80 - Somme	GOMILA ROBERT	Ecole Publique, Humbercourt
81 - Tarn	COUTOULY JACQUES	Ecole Publique, Raust, Rabastens
82 - Tarn-et-Garonne	BARTHELEMY PIERRE	1134, rue de Pater, 82000 Montauban
83 - Var	RIFFARD MICHEL	Les Glycines, Résidence Brossolette, Draguignan
84 - Vaucluse	Mme SAURA JACQUELINE	128, boulevard Kennedy, Cavaillon
85 - Vendée	JOSEPH ANNE	Ec. Maternelle, rue P. Doumer, La Roche-sur-Yon
86 - Vienne	MAURICE CLAUDE	Ecole Publique Léo Lagrange, Châtellerault
87 - Vienne-Haute	BONNAUD MONIQUE	Ecole Maternelle Sagnat, Bessines
88 - Vosges	COLIN ROBERT	Groupe scolaire Haut-de-Fol, Vittel
89 - Yonne	GOUREAU MOISE	Ecole de Dollot, 89150 Saint-Valérien
90 - Belfort Territ.	SARAZIN JEAN	21, rue de Madagascar, Belfort
91 - Essonne	BARBOUX ODETTE	8, rue Molière, Savigny
92 - Hauts-de-Seine	NEDJADI HÉLÈNE	Ecole Mat. R.H. 10, rue Gay Lussac, Colombes
93 - Seine St-Denis	Mme MARIN LOUISE	9, rue A. Lejeune, Bagnolet
94 - Val-de-Marne	Mme REUGE EMILIE	35, rue de Sébastopol, Choisy-le-Roi
95 - Val d'Oise	MATEOS RENÉ	20, allée des Lilas, Ennery-Pontoise
97-2 - La Martinique	Mme LARADE	Ec. A. de Morne Pitault, François (Martinique)
97-4 - La Réunion	GABA ALAIN	Dos d'Ane, 97419 Possession (La Réunion)



DES TÉMOIGNAGES :

COMMENT J'AI DÉMARRÉ

CONDITIONS

Je n'avais pas eu encore l'occasion de démarrer une classe à plein temps en pédagogie Freinet. Avant, j'avais une classe à mi-temps (S.E.P.) où les problèmes sont différents.

— Je revenais d'une période de réflexion théorique. J'avais donc déjà pu me fixer quelques objectifs, à la lumière des connaissances actuelles et par rapport à mes préoccupations.

— J'arrivais dans une classe dépourvue de matériel et on m'avait confié 27 élèves. Dans une classe de transition, c'est beaucoup pour que l'ensemble des enfants se structure comme un petit groupe ; ce sera la source d'indécisions de ma part résultant de l'ambiguïté de la situation.

MES OBJECTIFS

Tendre vers l'autogestion, c'est-à-dire amener les élèves à s'organiser et travailler par eux-mêmes au plan de la classe, bref, à se prendre en charge.

LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

1^{er} TEMPS : introduire un type de relations différent dans la classe (maître-élève ; élèves-élèves) que celui que je supposais qu'ils avaient connu. Afin d'éviter tout blocage, je pensais faire ce passage d'une façon progressive en les sécurisant par rapport au travail : utilisation de quelques séances de type « traditionnel », de devoirs à faire chez eux. Je pensais moduler ma position en fonction des informations données par une enquête faite dans ma classe et visant à déterminer les attitudes par rapport aux formes de travail scolaire, au rôle du maître, aux finalités de la classe. J'envisageais aussi de susciter plusieurs fois par semaine des réunions coopératives pour organiser la vie de la classe et la réguler.

2^e TEMPS : après l'harmonisation de la vie collective, mettre l'accent sur la recherche et l'organisation des tâches.

CE QUI S'EST PASSÉ

1^{er} JOUR : installation dans un cadre préparé (tables en U) pour travailler d'emblée sur la communication. Présentation de chacun. Intervention magistrale pour les rassurer quant au travail. Enquête sur les attitudes. Etude de notre documentation (une trentaine de BT).

2^e JOUR : test sur les connaissances en math. Réunion-discussion sur les résultats de l'enquête sur les attitudes. En substance, se dégagent le besoin d'être noté, de travailler par groupes de 2 ou 3, le besoin d'avoir un maître peu sévère, gentil, d'avoir des leçons. J'essaie donc de jouer ce personnage.

Dès le troisième jour : organisation de périodes de travail libre. Au cours des différentes séances, j'ai suggéré d'écrire des textes. Très rapidement il en est arrivé (certains avaient déjà pratiqué le texte libre). La classe a donné l'impression de démarrer : elle vivait par moi ; elle exécutait mes désirs.

2^e TEMPS (10-15 jours) : des tensions naissent entre divers élèves (agressions qui seraient l'expression d'une volonté de communiquer maladroitement et un besoin d'affirmer le moi). Séances de coopérative houleuses, tendues, dues surtout à l'attitude d'un élève instable. Ces séances sont le lieu privilégié et attendu des règlements de comptes : petits papiers mis dans une boîte et lus.

Des oppositions à la vie de la classe et à la forme de travail s'affirment. Elles proviennent de quelques filles. Le bruit et l'inattention s'installent. Je suis obligé de faire le gendarme pour que le travail scolaire se fasse. Suis-je en train de sortir de cette période ? Les conflits semblent moins violents. L'ébauche d'une vie de groupe ne s'est révélée que lors de l'envoi aux correspondants.

J'ai vu une mère d'élève. Elle m'a avoué que son fils avait changé depuis la rentrée : plus ouvert, plus expansif. Ce n'est qu'un cas...

CONSTATATIONS

1) Par rapport à la classe de Gilbert (contiguë à la mienne) j'ai le sentiment que mes élèves ont mis plus de temps à harmoniser et à régulariser leurs rapports. Gilbert n'avait pas utilisé cette attitude traditionnelle pour tenter de sécuriser les enfants ? Il a utilisé directement les intérêts de tel ou tel pour lancer des élèves sur un travail.

2) On ne peut pas considérer le fonctionnement d'une classe de 27 (où ne peut exister un tissu de communication propre au petit groupe) comme celui d'une classe de 15 à 20 élèves, d'autant plus que, dans ma classe, beaucoup ont des troubles de socialisation (égocentrisme persistant...) La pratique de la coopé semble donc s'avérer peu efficace dans la mesure où le nombre permet à certains de ne pas se sentir concernés.

3) La période de transition entre l'attitude du maître traditionnel et celle du maître Freinet est une vue de l'esprit adulte, cartésien, mais qui ne colle pas à la réalité. J'aurais mieux fait d'annoncer la couleur tout de suite et de laisser la classe s'organiser. Les réactions de défense au changement auraient été plus violentes peut-être mais au moins plus brèves. Je traîne maintenant une situation qui mettra encore des semaines à se liquider.

En somme dès le premier jour, il faudrait être à l'affût de toute occasion pour lancer chaque élève sur le travail correspondant aux intérêts du moment.

4) Enfin, je me suis senti perpétuel-

lement mal à l'aise par rapport à la mission que la société actuelle m'impose. C'est-à-dire que j'éprouvais un sentiment de culpabilité lorsque je n'avais pas procuré un jour, des « acquisitions ». Je l'ai éprouvé aussi quand une élève m'a dit qu'on ne faisait rien en classe, qu'il y avait trop de bruit, que ce n'était pas normal et qu'elle le dirait à ses parents... C'est tout le problème de la liberté...

Pierre DURAND

MON DÉMARRAGE EN 5^e

Deux 5^e en français, histoire géo, ins-tion civique.

34 élèves dans chaque classe. C'est déjà pas si mal...

Deux démarrages complètement différents.

En 5^e 1, cela a bien et assez vite démarré.

En 5^e 2, je me demande encore si c'est parti, et si ça partira un jour...

En 5^e 1, je suis parti en discutant simplement avec eux : avaient-ils une idée de ce que pouvait être un T.L., un journal scolaire, etc ? Ils étaient assez longs à comprendre et cela me désespérait un peu...

J'avais bien tort car les T.L. sont arrivés assez rapidement ; ils ressemblaient beaucoup à des rédactions (l'automne, les saisons, la nature, les animaux...). Maintenant seulement je commence à avoir des textes vraiment originaux et personnels. J'ai exploité le programme de géo pour les faire travailler en groupes à partir d'articles qu'ils avaient découpés dans la presse locale.

Pourtant la correspondance a été longue à démarrer, car nos correspondants (on l'a appris depuis) étaient en « crise ». Cela n'a pas trop inquiété mes élèves.

Nous avons eu déjà quelques conférences intéressantes. La réalisation d'un journal de classe devient urgente ; je ne les ai pas poussés à créer un journal et maintenant ils s'aperçoivent qu'ils doivent se remuer un peu ; nous poursuivons aussi une recherche de textes sur l'amitié en vue d'un montage sonore.

CONCLUSION

Avec une classe « facile », il n'y a pas de problèmes. Je propose un certain nombre de pistes qu'ils ne peuvent pas trouver seuls et qu'ils exploitent quand ça leur convient.

On travaille donc sur la même longueur d'onde. Ils ont l'air très content de moi (j'en ai eu des preuves...). Pourtant je me trouve encore trop autoritaire, et trop directif... Ils font un peu trop ce que je veux ; mais en comparant avec l'autre 5^e, c'est nettement mieux...

En 5^e 2, c'est une autre paire de manches... L'an passé, ils ont vécu une année de quasi non-directivité... En français et en anglais. Prendre une classe dans ces conditions, ce n'est pas de tout repos...

des adolescents s'expriment

VIVACE

Avec ces mots qui ne sont que des mots
Sans vouloir être davantage
Ces mots si chatoyants qu'on dirait presque
Que ce sont les mots d'autrefois
Avec ces quelques mots qui enfantent le jour

Ta présence m'a rassurée.

Avec ce sourire d'au-delà du soleil
Avec ce bon sourire pour unique reproche
Avec ce bon sourire pour ultime caresse
Et ce regard comme une absolution.

Ta présence m'a rassurée.

Comme un bras fraternel
Passé autour de mes épaules
Comme une branche où m'accrocher
Comme un buisson pour arrêter ma chute

Ta présence m'a rassurée.

Ta voix s'est tue au milieu des clameurs
Et son silence me crie des insultes
Et ton silence luit comme une éclipse.

Ta présence m'a rassurée
Ton absence a tué le jour.

Catherine
(2^e C)

MON AMI

Mon ami est un arbre,
Un arbre noir,
Qui n'a dans le coeur
Que du désespoir.

Je l'ai rencontré,
Un jour de pluie,
Alors que je m'abritais sous ses branches.

Plusieurs fois en passant
Je me suis arrêtée,
Et nous avons fait connaissance.

L'arbre mon ami,
N'a ni coeur, ni âme,
Mais au fond de lui,
Il a une compagne :
La vie.

Véronique
(5^e B)

*"Tu vins au coeur du désarroi
Pour chasser les mauvaises fièvres"*
Aragon (*Le roman Inachevé*)

Un seul geste du coeur un geste de la main
Un seul geste de toi m'a montré le chemin
Tu es venu depuis je souris à demain

Tu as su tarir sur mes lèvres le blasphème
Tu as fait se résoudre en clarté l'anathème
Qui pesait sur moi tu m'as rendue à moi-même

Je t'aimerais d'amour si tu n'étais mon frère
Tu m'as reconvertie à la vie à la terre
Et tout ce que tu dis rejaillit en lumière.

Catherine
(1^{ère})

IL A SUFFI ...

Il a suffi que ton regard se plonge dans mes yeux,
que ton souffle se mêle à mon haleine,
que ta bouche s'égaie d'un sourire,

Il a suffi que tu me fasses signe,
que tes mains serrent mes mains très fort,
qu'un soleil m'éblouisse,

Pour que j'oublie tout,
ma solitude,
mes problèmes,
le monde et ses misères,

Pour que mon coeur batte en mesure.

Je ne suis plus la même.
Je ne suis qu'un peu d'eau dans un fleuve puissant.
J'aime.
J'ai trouvé la mer où je devais plonger.

Ghislaine
(4^e)

Ils ne veulent pas travailler ; ils en ont perdu l'habitude et tout ce qui est scolaire les dégoûte... Excellente occasion, me direz-vous ? Dans l'idéal, oui... Hélas...

LA CLASSE

Trois instables (presque caractériels), trois élèves qui préféreraient travailler et « gagner des sous », un génie. Le reste : la majorité silencieuse (ou non...)

Pour cette classe, le rapport maître-élèves se pose en terme de guerre : ennemi, « avoir » le prof, etc. Avec mes belles théories amassées à Grand-Pont, j'avais l'air fin... Comment faire ? Cela avait pourtant démarré sur les chapeaux de roues ; la première semaine : épatante. On sentait des gamins vivants, dynamiques, juste ceux dont la pédagogie Freinet a besoin...

PREMIERE HEURE D'INSTRUCTION CIVIQUE

Il devait être question de l'organisation du journal (car ils en étaient déjà là, au choix du titre...) ils s'engueulent et j'ai vu le moment où ils allaient se battre... J'étais passablement déçu. Je me contente de leur signaler qu'ils me dégoûtent... et je les laisse « merdouiller » sans essayer de rétablir « l'ordre ». Je comprends en même temps que cette quasi non-directivité les empêche maintenant de communiquer et qu'un mur séparerait les filles et les garçons, les questions sexuelles restant d'autant plus gênantes qu'elles restaient à l'état latent.

Deux décisions prises néanmoins : mettre un garçon, une fille par table (je constate qu'actuellement les garçons et les filles se remettent chacun de leur côté...)

Rédaction le lendemain par chaque élève d'un texte d'impressions personnelles sur la classe.

J'y apprends entre autre qu'un véritable terrorisme régnait dans la classe : deux ou trois garçons cassant la figure de tout(e) élève tenant des propos qui ne leur convenaient pas... Climat tout à fait favorable à l'expression libre... !

Je tentai donc par la suite de les orienter vers des activités moins scolaires (travail de groupe, réalisation d'un montage, correspondance...) Je devais (et je dois toujours) constamment les forcer à travailler car pour eux, tout est prétexte à ne rien faire. C'est vraiment l'école qui en est cause en tant qu'institution OBLIGATOIRE. Là où les 5^e 1 réagissent par une activité « constructive », les 5^e 2 réagissent par le chahut.

De plus, pour tout compliquer, alors que cela commençait néanmoins à se lancer, le Principal du CES est venu donner un coup d'arrêt : je ne faisais pas assez de dictées, de grammaire, de rédactions... Pour savoir tout ça, il a été jusqu'à faire subir un véritable interrogatoire policier aux responsables de mes cinquièmes... sur « ce que fait M. Pillet pendant ses

cours ». Il avait bien précisé aux élèves que cela devait rester confidentiel... Manque de chance, mes élèves sont venus me raconter...

Où en sommes-nous après la Toussaint ? Un petit exemple : la lecture des derniers textes des corres n'a suscité aucun commentaire... Je dis bien : aucun... Ils s'en foutent.

Que faire ? J'envisage de suspendre ou d'arrêter la correspondance, et, à la limite, d'arrêter de faire cours complètement...

Ceux qui ont des idées... Faites vite... Il est toujours temps.

Jean-Yves PILLET

EN DÉBUT D'ANNÉE

3 cinquièmes : 24, 22, 31 élèves en Français.

De prime abord, ma présentation fut celle de n'importe quel professeur qui commence par faire remplir à ses élèves les traditionnelles fiches de début d'année.

Dans ces fiches cependant, j'avais inséré quelques questions qui me permettaient d'amener la discussion sur quelques projets que j'avais en tête, par exemple : aimez-vous écrire ?

Cette question paraît assez obscure à un élève de 5^e... Il fallait l'expliquer : qu'est-ce qu'écrire ? Que peut-on écrire?... Ainsi ai-je fait germer dans mes classes (de manière finalement assez directive) l'idée des textes libres, des albums sur un thème, de la correspondance. Les élèves aiment beaucoup, au début de l'année, accumuler les projets qui tomberont à plat si on n'aide pas à leur réalisation.

Après cette mise en train, pour pousser à la roue en quelque sorte, j'ai apporté aux cours suivants des Gerbes dont je leur ai lu quelques textes et poèmes. Je crois qu'alors, ils ont commencé à comprendre ce qu'est un T.L.

Certains des textes lus ont produit une très forte impression sur eux, d'autant plus forte que c'étaient des élèves de leur âge qui les avaient écrits.

Ces « gerbes », je les ai encore apportées à l'heure de bibliothèque, cette heure qui m'a été d'un si grand secours pour débiter le travail par ateliers.

En effet, dès le début, ils conçoivent fort bien que cette heure-là ne soit pas une heure habituelle : de toute façon, ils doivent aller chacun se choisir un livre ; pendant ce temps, que font normalement les autres ? Ils attendent.

Aussi en ai-je profité pour suggérer que pendant ce temps, ils pourraient s'occuper à des travaux individuels (fiches d'orthographe, comptes rendus de B.T., lecture de Gerbes...) ou à des travaux de groupes (albums sur un thème, textes libres, pièces de théâtre, etc...). Ainsi ce genre de travail a débuté dès le début de l'année,

avec une très forte proportion d'élèves qui s'étaient précipités sur les fiches d'orthographe, proportion qui n'a cessé de décroître jusqu'à ce que, finalement, presque tous s'insèrent dans les groupes.

Malgré toutes ces tentatives, il n'en reste pas moins qu'à la première heure prévue pour la rédaction (j'avais dû donner mon horaire précis en Conseil d'enseignement... dictée, rédaction, explication de textes...), j'ai fait faire une rédaction sous la forme traditionnelle. J'avoue que ce fut la seule de ce premier trimestre... Elle fut vite remplacée par des activités qui paraissaient plus urgentes : lettres aux correspondants en 5^e 2, prolongements de textes libres photocopiés pour toute la classe... A cet égard, j'ai tenté un exercice qui a relativement bien rendu : à propos d'un texte qui était le récit d'un rêve, j'ai demandé à chacun de le faire bifurquer à l'endroit où il voudrait et d'imaginer une suite au texte, différente de celle proposée par l'auteur. Ensuite, j'ai regroupé toute la classe par groupes de 4 et chaque groupe a dû produire un texte unique, soit en faisant le choix d'un de leurs 4 textes et en le perfectionnant, soit en refondant leurs 4 textes en un seul.

Autre point de départ également pour la création de nombreux textes, et poèmes surtout : « Il était une feuille... » de R. Desnos...

C'est environ après un mois de classe que j'ai introduit un nouvel élément : le planning mural (que je plie en 4 et transporte à chaque heure puisque ni moi ni les élèves n'ont de classe propre... très pratique, comme vous le voyez...). Certains travaux étaient déjà bien avancés, il fallait choisir une date : chaque élève ou chaque groupe va donc l'inscrire sur le planning ; il se rend compte ainsi si la date est déjà prise et met la classe au courant de ses projets.

Tout cela semble marcher sans aucune difficulté ; peut-être pensez-vous déjà : « Eh bien, si tout s'arrange si facilement, elle a bien de la chance ».

Tout d'abord, un certain manque de débouchés se fait sentir en 5^e 5 (je n'ai pas de correspondants), de plus ils sont 31 et il semble quelquefois qu'un certain ennui pourrait nous envahir. De plus les textes y sont peu nombreux (12 élèves en ont écrit), souvent peu originaux, à mon goût... C'est, je crois, un trait commun à mes trois classes : les thèmes sont peu intéressants ; espérons qu'ils seront vite épuisés, que des thèmes plus palpitants naîtront ; par exemple, ils ont le projet de traiter des questions du genre : la pollution, les gitans, la musique, le travail, la peine de mort et même en 5^e 5 de constituer un dossier auquel travaillerait toute la classe sur le sport, la mixité.

Quand, à la fin de ce 1^{er} 1/2 trimestre, j'ai demandé qu'on dresse un bilan, quelques élèves (3,4 dans chaque

classe) ont réclamé plus de dictées... J'ai alors émis l'idée d'ajouter aux fiches d'orthographe des fiches d'auto-dictée qu'ils pourraient faire en petits groupes. Les forcenés de la dictée ont eu l'air satisfaits. J'ai dû cependant promettre une dictée toutes les trois semaines. Ai-je bien fait?

A côté de ça, en 5^e 1, on me demande au moins 1/2 heure de plus de travail d'ateliers... Quel horaire faudrait-il donc que nous ayons si nous voulons conserver en parallèle les deux méthodes (ce qui de toute façon ne me paraît pas souhaitable).

Ces bilans de fin de 1/2 trimestre ont donc fait ressurgir de nouveaux problèmes; les anciennes habitudes ont vraiment bien du poids, mais l'aspect essentiel a sans doute été, à mon point de vue, la réflexion et la critique qu'ils ont permises de la façon dont travaillent les groupes (entente, partage du travail, coopération de chacun...)

Les élèves ont finalement découvert les exigences et les difficultés du travail en commun... C'est, je crois, un aspect positif de notre travail de ce début d'année...

Francine PILLET

DÉCONDITIONNEMENT

Au cours des premières heures, ne voulant pas brusquer mes Albinis, et voulant prendre la température du CES où je débute, je me suis contentée de préciser que la « Langue Française » n'était pas seulement un produit soigneusement conservé dans les recueils de morceaux choisis ou derrière les portes (même vitrées) d'une bibliothèque, mais que l'on s'en sert assez souvent pour correspondre, écrire... et bien d'autres choses encore...

Lors de la première explication de textes, j'ai exploité l'ennui que je voyais se peindre sur les visages pour demander aux élèves s'il n'y avait mille choses qu'ils préféreraient faire plutôt que cela et lesquelles... Un élève m'a répondu: « Si, mais c'est pas du français... »

- Qu'est-ce que c'est?
- Un roman policier par exemple...
- Ils sont écrits en chinois?
- Non, en français...

Qu'à cela ne tienne; nous avons laissé là le livre de textes et avons commencé à inventer un roman policier.

Nous avons cherché la matière en construisant une trame; un premier élève dit une phrase, le second continue, le troisième aussi... Au bout d'une demi-heure plus personne n'était d'accord mais cinq groupes s'étaient formés qui voulaient traiter leur sujet; les idées étaient trop abondantes; les « écoles » se heurtaient: « trop d'action, pas assez de descriptions »; « trop de temps morts, pas assez de morts », « les personnages doivent être campés tout de suite... » etc.

L'heure suivante fut organisée en heure d'ateliers où les uns ont continué à écrire leur roman policier; où d'autres ont abandonné et se sont mis à écrire leur premier texte libre.

Depuis j'ai de plus en plus de textes libres. J'ai aussi des élèves qui ont écrit 4 ou 5 chapitres de leur roman policier, en individualisant leur travail, les groupes ont éclaté. J'ai été obligée d'organiser la composition d'un journal pour les forcer à mettre leur travail en commun, et les amener, à force de discussions à mettre au point un seul roman policier plus travaillé qu'ils publieront comme feuilleton, petit à petit. Les discussions portent sur la composition (la caricature des personnages, la place de l'action dans un roman, les temps morts pour les mettre en valeur), autant de choses qui les ennuaient s'il fallait les étudier dans « Eugénie Grandet ». Il fallait bien remplir le journal: les rubriques se découvrent petit à petit: poésie, à partir d'un texte libre, une étude de texte, une enquête, un débat et une synthèse sur la mort (trois textes libres l'ayant prise pour sujet), etc., cela continue... Je suis bien obligée de galoper après eux: me voici amenée à faire un journal...

Un premier envoi des correspondants les a beaucoup aidés à comprendre ce qu'était un texte libre. Cet envoi a été reçu le lendemain de ma séance:

« C'est - pas - du - chinois - non - c'est - du - français... »

Solange DUPUY

PROBLÈMES ?

Une élève m'a remis assez tôt, un journal personnel où elle essayait depuis la 6^e de relater toutes les petites histoires de sa classe: événements amusants (parfois), bien vus, parfois réinventés, mais où la médisance à l'égard des autres professeurs est toujours présente et malheureusement sans grand intérêt...

Je l'ai encouragée à écrire et lui ai suggéré d'autres sujets; mais elle se cantonne dans ce genre de production, où, quand elle invente, produit des nouvelles qui pourraient presque être publiées dans « Nous deux » ou « Intimité du foyer »...

Alors que ses camarades abordent des thèmes plus personnels, tentent de s'exprimer plus profondément, elle garde une grande audience; ses camarades s'intéressent exclusivement à ses histoires quand elles touchent un professeur du CES. Elles ne sont même pas drôles; comme c'est une « bonne élève » en français, elle sait bâtir un dialogue, camper un personnage... Elle veut maintenant écrire des sketches que ses camarades sont prêts à jouer... mais hélas toujours sur le même sujet...

Que faire?

1) Je voudrais éviter de froisser mes collègues pour peu de choses en la laissant faire. Néanmoins ces enfants ont peut-être besoin de revivre des événements de la classe, réécrits, réinventés par eux-mêmes.

2) La seule chose faite: je lui ai suggéré d'envoyer ses textes aux correspondants espérant en recevoir une critique qui la décidera à aller voir plus loin.

3) De toutes façons, nous sommes bien loin de l'expression libre. Est-ce une étape? Faut-il laisser l'élève libre d'entraîner ses camarades dans cette voie?

Solange DUPUY

EN CAS DE DIFFICULTÉS AVEC L'ADMINISTRATION

1) Le premier heurt a lieu le plus souvent à l'occasion du premier contrôle des cahiers de textes par le chef d'établissement. Cet instrument sert à contrôler votre travail, il faut le savoir et le tenir avec le plus grand soin. On ne manquera pas de vous reprocher des dates omises ou pas assez précises, des activités non conformes aux traditions scolaires, de négliger certains exercices ou d'en privilégier d'autres. On ira jusqu'à cri-

tiquer la tenue matérielle et les traits mal tirés. Le comble serait dans ce domaine qu'on vous fournisse un modèle à suivre.

Voici comment un Principal définissait le cahier de textes dans une note de service adressée à un de nos camarades:

« Rôle du cahier de textes :

a) dans la classe il est le prototype du cahier de textes individuels: les élèves

étourdis, lents ou qui se sont absents peuvent s'y reporter en cas de besoin.

b) c'est pour l'enseignant, la meilleure garantie contre l'arbitraire et les réclamations malveillantes: ce qui a été marqué reste.

c) le cahier de textes est le reflet de votre travail et de votre personnalité: il vous justifie ou peut vous accabler.

d) *l'administration locale est tenue de le contrôler régulièrement : c'est la première responsable en cas de négligence trop flagrante...* »

Ce dernier point montre bien que le souci principal de l'administration n'est pas de savoir ce que les élèves auront retiré de leurs études mais de veiller à ce que toutes les petites cases du programme soient bien remplies. L'expérience prouve que si l'on est isolé et si l'on débute, on n'a pas intérêt à donner inutilement prise aux critiques. N'hésitez pas à interpréter votre travail en termes plus traditionnels, mentionnez « lecture, dictée, grammaire » chaque fois que ces matières auront fait l'objet d'un travail même si cela ne représente qu'une partie d'une pédagogie plus globale et plus vivante. Moins vous aurez à vous justifier, mieux cela vaudra et ne comptez pas sur un langage militant pour convaincre un administrateur qui ne connaît que le parapluie des textes officiels.

2) Autre problème : la *trace* des travaux réalisés. Nous savons à quel point cette obsession enlève souvent la pédagogie dans le formalisme superficiel, mais il faut savoir que l'absence de travaux écrits sera interprétée comme l'absence de travail tout court et s'ils sont peu soignés ils pourront être utilisés contre vous. Soyez exigeants sur la qualité et la présentation, notamment de ce qui sort de la classe comme la correspondance. Il arrive même que la correspondance reçue dans l'établissement pour la classe soit contrôlée par l'administration. Si cela doit donner lieu à des tracasseries, mieux vaut utiliser votre adresse personnelle. De toutes façons les parents auront en mains les traces du travail de leur enfant et les lettres de son correspondant. Il ne faut pas oublier que les plus attentifs seront souvent les malveillants, prêts à saisir toute occasion de mettre en accusation une pédagogie qu'ils désapprouvent.

3) S'il y a conflit ouvert avec l'administration, la menace portera généralement sur le renouvellement de la nomination pour les auxiliaires et sur la note administrative pour les autres. Pour faire front, il faut être certain que le rapport des forces sera favorable. Dans de nombreux cas, nos camarades sont amenés à des compromis temporaires en transigeant sur certaines apparences mais en essayant de préserver au maximum le climat de la classe. Les élèves peuvent comprendre ces compromis s'ils ne les sentent pas inspirés par la veulerie mais par le souci de sauvegarder l'essentiel. Les notes exigées peuvent être attribuées coopérativement, les devoirs obligatoires décidés en commun ; il peut y avoir complicité de toute une classe dans le respect d'un formalisme stupide si l'on a conscience que la résistance, compte tenu du rapport de forces, équivaldrait à un suicide.

4) La pire des interventions peut être l'utilisation des élèves contre vous. L'administration les questionne insidieusement et ils peuvent fournir innocemment des arguments pour vous combattre. Ne soyez pas injustes à l'égard de ceux qui vous auront « lâché » : s'ils vous connaissent encore mal, pourquoi vous feraient-ils plus confiance qu'à d'autres, vous n'êtes jamais que des profs. Et puis certaines questions auront visé à semer l'inquiétude, principalement sur la préparation à l'examen ou au passage dans la classe supérieure. On leur a demandé : « Combien de fois Monsieur X ouvre-t-il un livre de grammaire ? ». Ils sont obligés de reconnaître que c'est très rare, mais vite s'insinue dans leur esprit l'idée qu'il n'est pas possible de les former valablement sans le manuel et que par conséquent vous ne faites pas votre travail comme il le faudrait. C'est ainsi que peut se détériorer le climat d'une classe par la perte de confiance mutuelle. C'est cette confiance qu'il importe de restaurer d'abord même au prix de certains abandons temporaires. Ce qui passe en premier lieu ce n'est pas la technique pédagogique mais la prise de conscience des adolescents ; s'ils ne comprennent plus ce que vous voulez leur apporter, c'est à vous de vous mettre à leur portée. « On ne fait pas boire un cheval qui n'a pas soif ». Ne vous résignez pas mais au lieu de vous entêter donnez-leur soif d'abord.

5) Ces conseils de prudence et d'efficacité ne doivent pas vous inciter à la capitulation. Il est des terrains où il faut savoir se battre. D'abord lorsque nous avons de notre côté l'arme favorite de l'administration : des textes officiels. On essaiera parfois de vous interdire des activités licites et même recommandées au B.O.E.N. ; sachez vous y référer, on hésitera à mener plus loin l'attaque mais sachez que l'on vous guettera du coin de l'œil.

Le groupe départemental dispose d'un recueil des textes officiels favorisant notre action, adressez-vous au délégué pour le consulter.

Dans d'autres cas il faudra lutter pour sauver un ou plusieurs élèves qui ne se plient pas de façon assez souple aux exigences de l'administration ou de certains collègues faisant, consciemment ou non, le jeu du système. Il faut avoir le courage de ne pas hurler avec les loups mais, plutôt que de donner le plaisir d'être le redresseur isolé d'une erreur judiciaire, il est plus efficace de sensibiliser les collègues plus humains que fonctionnaires, ceux qui savent ce que signifie une exclusion, une mise sur la voie de garage. Rappelez-vous aussi que les parents, même les délégués qui ont parfois une mentalité de notable, savent que leurs propres enfants ne sont pas à l'abri d'une telle situation et qu'ils peuvent être sensibles aux arguments de la défense et vous appuyer dans certains cas.

6) Et puis il peut arriver « l'affaire » qui très vite ne peut plus se régler au niveau local. Pour avoir des chances de triompher il ne suffit pas d'être dans son bon droit mais aussi d'agir avec méthode et de ménager ses nerfs et ses forces. En effet, si la victime est généralement pour la première fois dans cette situation, ses adversaires ont parfois une grande expérience tactique. Les attaques les plus violentes viendront probablement de l'extérieur, celles de l'administration seront plus insidieuses et se pareront volontiers des apparences de la justice objective ; en fait même si les administrateurs méprisent le politicien ou les parents réactionnaires qui auront déclenché la bataille, ils hésiteront rarement à sacrifier l'enseignant, coupable d'avoir troublé la tranquillité publique dans leur secteur.

Pour mettre le maximum de chances de son côté, il ne s'agit pas de se lancer tête baissée sans réfléchir pour se trouver rapidement dans une situation irréversible parce qu'on n'est plus seul dans la mêlée et qu'on risque d'être porté malgré soi par ceux qu'on a appelés à la rescousse.

D'abord, entrer en contact avec le groupe départemental et envisager avec lui la conduite à tenir. Informer rapidement la commission des libertés pédagogiques (écrire à R. Ueberschlag, 42 bis, Grand rue, 92 - Sèvres ou à l'ICEM, Cannes). Même s'il semble possible de résoudre le conflit localement, une information précoce n'est jamais inutile au niveau national.

Si aucune intervention n'est nécessaire, cela servira au baromètre de la situation. Par contre si une intervention ultérieure est nécessaire, elle sera ainsi plus rapide à mettre en œuvre.

Mettez dans le coup les forces syndicales sans les sous-estimer mais en sachant qu'un syndicat de masse ne défendra pas des positions d'avant-garde (peuvent être critiquées par la majorité de ses adhérents) mais des principes généraux. Il faudra donc parfois traduire au préalable le conflit en termes de syndicalisme : il ne s'agit pas de faire prendre la défense de la pédagogie Freinet, de l'expression libre ou des ateliers ouverts mais de la liberté pédagogique de l'enseignant, de sa dignité face aux tracasseries de l'administration ou de quelques parents.

Vous trouverez d'autant plus facilement des appuis auprès des collègues que vous aurez auparavant engagé le dialogue avec eux, non par prosélytisme pédagogique mais pour une meilleure compréhension réciproque.

Si vous avez réussi à amorcer un travail d'équipe, même bien timide, si vous n'êtes plus le farfêlu sans doute sympathique mais isolé, alors vous serez plus apte à vous défendre. Généralement vous n'aurez d'ailleurs pas à vous défendre car l'esprit d'équipe sera la meilleure force de dissuasion contre les attaques.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES DE BASE SUR LA PÉDAGOGIE FREINET

Pour un premier contact, nous conseillons la lecture de

— **NAISSANCE D'UNE PÉDAGOGIE POPULAIRE**, de E. Freinet (360 p.) éd. Maspéro : l'historique de l'Ecole Moderne, cinquante ans de militantisme pédagogique, syndical et politique.

— C. Freinet : **LES INVARIANTS PÉDAGOGIQUES** (BEM n° 25, repris à la fin de **POUR L'ÉCOLE DU PEUPLE**, petite collection Maspéro) code pratique présentant « Une nouvelle gamme de valeurs scolaires ».

— C. Freinet : **LES DITS DE MATHIEU** (170 p.), éd. Delachaux et Niestlé. On approfondira avec les ouvrages fondamentaux de Freinet :

— **L'ÉDUCATION DU TRAVAIL** (Delachaux et Niestlé) : où est dénoncée l'illusion du travail par le jeu.

— **L'ESSAI DE PSYCHOLOGIE SENSIBLE** (172 p.) où est développée une théorie de l'apprentissage, le « tâtonnement expérimental ».

— **LA MÉTHODE NATURELLE** (Delachaux et Niestlé)

I. l'apprentissage de la langue (296 p.)

II. le dessin (352 p.)

III. l'apprentissage de l'écriture (152 p.) ainsi qu'avec la collection DOCUMENTS DE L'ICEM

— **REMI A LA CONQUÊTE DU LANGAGE ÉCRIT** par Paul Le Bohec (3 fascicules)

— **LA FORMATION DE LA PERSONNALITÉ** par J. Lèmery

— **ASPECTS THÉRAPEUTIQUES DE LA PÉDAGOGIE FREINET**

— **VERS L'AUTOGESTION**

2. QUELQUES TECHNIQUES ESSENTIELLES APPLIQUÉES AU 2^e DEGRÉ

2.1. VUE D'ENSEMBLE DE LA PÉDAGOGIE FREINET APPLIQUÉE AU 2^e DEGRÉ :

— D.P. 26 : *La pédagogie Freinet au 2^e degré*

— Brochure : *Des adolescents parlent de la pédagogie Freinet*

Voir aussi :

— D.P. 19 : *Mémento de l'Ecole Moderne*

— D.P. 51 : *Comment démarrer en pédagogie Freinet*

2.2. EXPRESSION LIBRE

— BEM n° 3 : *Le texte libre*

— D.P. 55 : *Prolongements du texte libre au 2^e degré*

— D.P. 59 : *Une adolescente naît à la poésie*

— D.P. 66-67 : *Premiers bilans au 2^e degré*

— La revue *Art enfantin et créations* (le n° 52, août 70, est consacré à l'Art adolescent).

— *Les Gerbes*, recueils de textes et poèmes d'adolescents. 9 recueils parus :

Chacun de vous - La famille - L'amitié - L'amour - La liberté - Vivre aujourd'hui - Révolte - Des mots pour vivre - Glanes.

A paraître : Mort - Joie de vivre 6^e, 5^e - Fantaisies... Créer.

Avoir 16 ans.

2.3. LE JOURNAL

— D.P. 11 : *Le journal scolaire au second degré*

— Un outil simple de duplication à encre, tirage illimité, d'excellente qualité : *le limographe*.

(voir D.P. 01 et catalogue CEL).

2.4. ÉTUDE DU MILIEU - ENQUÊTES

D.P. 18 : Enquêtes et conférences au second degré

D.P. 39-40 : Etude du milieu

D.P. 45 : Les conférences d'élèves en classe de transition

25. CORRESPONDANCE :

BEM 50-53 : Les correspondances scolaires

26. MOYENS AUDIOVISUELS

D.P. 30-31 : L'emploi des moyens audiovisuels (cinéma, télévision)

BT Sonore : (1 disque, 12 diapos et 1 livret) une série documentaire : 50 numéros parus, une série littéraire : 12 numéros parus

27. UNE DOCUMENTATION PLURIDISCIPLINAIRE, base du travail de la classe **LA BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL**
La série B.T. concerne plutôt le premier cycle (750 numéros parus sur les sujets les plus divers, catalogue sur demande à la CEL).

La série BT2 s'adresse plutôt à la 3^e et au second cycle (40 numéros parus).

28. ORGANISATION DU TRAVAIL

— BEM 15 : Les plans de travail

— BEM 42-45 : Travail individualisé et programmation

— DP 68 : Le dossier individuel

— BEM 24 : La part du maître

— DP 34-35 : La coopération scolaire

— Doc. ICEM n° 7 : Vers l'autogestion

— Doc. n° 8 : La communication

3. QUELQUES APPLICATIONS DANS DES DISCIPLINES PARTICULIÈRES

LETTRES

Voir 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27.

LANGUES

— DP 27 : Enseignement des langues du 2^e degré

— DP 44 : Méthode naturelle d'apprentissage de l'anglais en 6^e

— Freinet : Méthode naturelle

I. Apprentissage de la langue

HISTOIRE-GÉO

— DP 78 : H. Gé au 2^e degré

SCIENCES

— DP 12-13 : L'enseignement des sciences au 2^e degré

— DP 49 : Discussion sur la formation scientifique

— DP 50 : Essai de correspondance scientifique

MATH

Rassemblés dans la *pochette math. Second degré* (29 F)

— 10 livrets de « libre recherche et créations mathématiques ».

Des exemples vivants de libre recherche, rassemblés et commentés d'après le thème abordé. On peut trouver : numération, transformations, vers les structures d'espace vectoriel, etc. Ces livrets constituent un outil indispensable, pour l'élève comme pour le maître.

— deux dossiers sur l'enseignement des mathématiques au second degré (n° 15-16 et n° 53)

— 4 SBT : numération et circuits logiques. Ce sont des outils de travail programmés.

— une BT relatant les différents aspects d'une recherche extrêmement intéressante menée dans une classe de CM. Quelle richesse dans cet exemple !

— la notice des boîtes mathématiques.

Le dossier pour le cycle d'observation (9,00 F) « Pour une mathématique vivante ».

Présenté sur fiches cartonnées. Ce sont des relations de recherches qui ont abouti à la découverte des notions du programme des classes de 6^e et 5^e. C'est de la mathématique vivante !

Les boîtes mathématiques (140 F)

Du matériel simple conçu pour l'étude des transformations, des circuits logiques, des ensembles, de la numération... etc.

Des dossiers pédagogiques (1,50 F le numéro)

Qui concernent davantage le premier degré, mais qui sont d'une très grande richesse et qui apportent des indications particulièrement précieuses. Nous vous conseillons les numéros 36-37 ; 56-57-58 ; 60-61.

A paraître en 1972-1973 :

— 10 nouveaux livrets de libre recherche

— le complément au dossier « Cycle d'Observation »

— un dossier « Bilan de nos expériences »

4. DE NOMBREUX ARTICLES

concernant le 2^e degré parus dans *l'Éducateur* et les *bulletins* sont regroupés dans des dossiers à paraître dans *l'Éducateur*.

Pour tous ces ouvrages et ce matériel s'adresser à la CEL, BP 282, 06 Cannes. ou auprès du groupe départemental.